

Déclaration portant sur la francophonie canadienne

Nous saisissons ce moment historique du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, pour reconnaître :

- ♦ **le rôle clé qu’ont joué les francophones dans la fondation et la construction du Canada d’aujourd’hui et leur importance pour le Canada de demain;**
- ♦ **que la francophonie est l’une des caractéristiques fondamentales de l’identité canadienne.**

Nous nous engageons à travailler, de concert avec les autres gouvernements au Canada, à la promotion, à la protection, à la pérennité et à la vitalité du fait français.

Le Canada s’est bâti sur les principes de cohabitation, de dualité linguistique et de diversité. La présence de francophones partout au pays, ainsi que la reconnaissance que le Québec est le foyer principal de la langue française au Canada et que les Québécois forment une nation au sein d’un Canada uni, sont un reflet éloquent de la contribution fondamentale du fait français à la réalité canadienne.

Les peuples québécois et acadien ainsi que les communautés francophones présentes à travers le pays constituent les fondements de la francophonie canadienne. Les francophiles et les nouveaux arrivants viennent aussi enrichir et agrandir la francophonie canadienne, la rendant ainsi plus diversifiée et inclusive.

En tant que seul État francophone en Amérique du Nord, le Québec se reconnaît une responsabilité historique et particulière à l’égard des communautés francophones et acadiennes et entend continuer à exercer un leadership rassembleur, de concert avec les autres provinces et les territoires, afin d’appuyer leur épanouissement.

Le Manitoba, au moment de sa fondation, comptait autant de francophones que d’anglophones et s’est doté d’un cadre législatif donnant un statut égal au français et à l’anglais devant les tribunaux et la législature. Encore aujourd’hui, le Manitoba reconnaît la contribution de la communauté francophone à la diversité économique et culturelle de la province et s’engage à appuyer l’essor de la francophonie manitobaine.

Conséquemment, les gouvernements reconnaissent qu’ils ont un rôle important à jouer à cet égard ainsi qu’envers leur communauté francophone, puisque la francophonie est un héritage précieux à préserver et une richesse à partager et à exploiter.

Considérant l'importance de l'engagement et du leadership gouvernemental en matière de francophonie canadienne, particulièrement à l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, tout en tenant compte des différentes réalités provinciales et territoriales et dans un esprit de solidarité et d'ouverture, nous nous engageons à travailler conjointement et étroitement en matière de francophonie canadienne, notamment en :

- ♦ faisant la promotion de la langue française et de la francophonie canadienne en tant que valeur identitaire du Canada et force à exploiter, notamment par la présence d'un radiodiffuseur national reflétant la réalité des régions et contribuant ainsi à leur rayonnement;
- ♦ posant des gestes concrets visant à s'assurer du maintien du poids démographique des francophones partout au Canada, notamment au moyen de l'immigration francophone;
- ♦ encourageant l'offre active de services en français afin d'accroître l'espace francophone au pays, notamment quant à l'accessibilité aux écoles de langue française et aux services de santé en français;
- ♦ accroissant la coopération intergouvernementale par le dialogue et la collaboration entre nos gouvernements, notamment en favorisant les échanges entre les jeunes francophones et francophiles, afin d'appuyer des initiatives répondant aux besoins des communautés francophones et ayant des impacts significatifs sur leur vitalité, leur épanouissement et leur développement.

Que la présente Déclaration, signée à Winnipeg en ce 18^e jour de janvier 2016, constitue un soutien indéfectible et soit un gage d'avenir pour la vitalité et la pérennité de la francophonie au Canada.

original signé par :

Philippe Couillard
Premier ministre

original signé par :

Greg Selinger
Premier ministre
Ministre des Relations fédérales-provinciales
Ministre responsable des Affaires
francophones

original signé par :

Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires
intergouvernementales canadiennes
et de la Francophonie canadienne